



Commune de Fourilles
(03140)

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Samedi 20 octobre 2012

Dissolution de l'Association foncière

Madame le Maire rappelle que lors de sa séance du 17 septembre 2010, le bureau de l'Association Foncière de Fourilles, avait demandé, en vue de sa dissolution, le transfert de ses propriétés, de son actif et de son passif à la commune. Elle rappelle également que lors de sa réunion du 6 novembre 2010, le Conseil Municipal avait également demandé ces transferts. Elle précise qu'un procès-verbal de remise en date du 23 mars 2012 a été établi entre l'Association Foncière et la commune et qu'un acte notarié de transfert a été rédigé le 14 juin 2012 et publié à la Conservation des Hypothèques de Cusset.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande la dissolution de l'Association Foncière de la Commune de Fourilles.

Avis sur le projet de la Société Bionerval

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable au projet d'implantation d'une unité de méthanisation sur la commune de Bayet par la société Bionerval.

Convention avec la bibliothèque tête de réseau de Chantelle

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de la convention proposée par la bibliothèque tête de réseau de Chantelle, autorise madame le maire à signer ladite convention.

Motion pour la RCEA

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adhère pleinement à la motion votée à l'unanimité par le Conseil Général qui :

Réaffirme l'urgence et la nécessité d'aménager à 2x2 voies la RCEA entre Macôn et Montmarault, au regard des impératifs de sécurité routière et de développement du Département,

Demande que le calendrier de l'achèvement des travaux en 2017-2018 soit respecté,

Regrette profondément que cette décision ministérielle n'ait été précédée d'aucune concertation avec les élus locaux et que le Président du Conseil Général n'ait pu être reçu au Ministère,

Reste ouvert à toute solution garantissant les mêmes délais de réalisation sans appel à cofinancement des collectivités,

Demande à ce qu'une délégation pluraliste d'élus de l'Allier puisse être reçue sans délai par le Premier Ministre et le Ministre des Transports pour faire valoir la position du Département,

Sollicite les parlementaires de l'Allier afin de relayer à l'Assemblée Nationale et au Sénat cette position de l'institution départementale.

Et Décide de faire connaître la présente prise de position par tous les moyens possibles.



Commune de Fourilles
(03140)

Avenant au contrat de la Société Véritas

Madame le Maire donne lecture de l'avenant proposé par la société Véritas qui a en charge les vérifications de sécurité de la salle polyvalente. Après délibération, le Conseil municipal autorise madame le Maire à signer l'avenant au contrat de la société Véritas.

Questions diverses

- Les délégués à la Communauté de Communes en Pays Saint-Pourcinois ont présenté le projet chiffré des Maisons Pluridisciplinaires de Santé de Chantelle et de Saint-Pourçain.
- Madame Boulanger délégué à La Magic informe qu'un questionnaire sur la connaissance des besoins énergétiques du territoire sera incéré dans le bulletin municipal. Ceci afin que les habitants puissent répondre et faire avancer l'action de mutualisation des achats énergétiques proposer par La Magic afin de réduire les factures. La quinzaine commerciale sera reconduite en 2013.
- Les délégués au SICTOM Sud-Allier ont fait part au Conseil Municipal de la création d'un comité de pilotage pour l'incinération des boues, l'achat par le SICTOM des terrains où sont implantées les déchèteries.
- Le SDE 03 sensibilise les maires sur l'économie d'énergie, en particulier sur les dépenses dues à l'éclairage public.
- Les locataires du logement 2 rue de la gare et ceux du logement 3 route d'étroussat ont donné leur départ.
- Par lettre l'AVCC informe le Conseil Municipal de son calendrier 2013, plusieurs manifestations sont prévues sur le territoire de la commune.
- Concernant le projet du SAGE, il ressort de la réunion public de Saint-Pourçain et de l'avis donné par le SIVOM Sioule et Bouble qu'une grande vigilance et une attention particulière sont à apporter sur les suites à donner.
- Les travaux sur le collecteur prévus cette année seront reportés à l'an prochain après la récolte des cultures. Les travaux sur les ponts du « roset » et de la « ligne » ont commencé le 15 octobre.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a demandé au Député et au Sénateur une aide financière pour la réalisation des travaux de la salle polyvalente prévus en 2013.
- La commission des travaux communaux se réunira samedi 10 novembre à 14h.
-